

**Entre en vigueur 1/01/2026**

**102.14**

**Véhicules dans les épreuves sur route**

**2. Exigences pour l'obtention d'une licence pour conduire un véhicule dans les épreuves sur route**

Le conducteur doit être en possession d'un permis de conduire, valable au minimum jusqu'à la fin de l'année pour laquelle la licence est demandée (copie à ajouter à la demande de licence).

Une Attestation Médicale, valable au minimum jusqu'à la fin de la saison sur route pour laquelle la licence est demandée est nécessaire pour tous les conducteurs pour lesquels la licence est exigée. (la preuve complètera la demande de licence).

Les directeurs sportifs des équipes UCI WorldTeams (Hommes/Femmes) et des UCI ProTeams doivent respecter les conditions imposées au chapitre I des règlements de l'UCI (preuve à joindre à la demande de licence).

Une formation est obligatoire pour :

- les directeurs sportifs des équipes Continentales UCI ou des équipes Continentales Femmes UCI introduisant leur première demande de licence
- les chefs d'équipe de club qui présentent leur première demande de licence
- les chefs d'équipe/directeurs sportifs qui n'ont pas eu de licence de chef d'équipe/directeur sportif depuis plus de 3 années civiles
- les pilotes motos qui présentent leur première demande de licence
- les pilotes motos qui n'ont pas eu de licence de pilote moto depuis plus de 3 années civiles :
- **les chauffeurs voiture neutre qui présentent leur première demande de licence**
- **les chauffeurs voiture neutre qui n'ont pas eu de licence de chauffeur voiture neutre depuis plus de 3 années civiles :**

La formation pilote moto **et chauffeur voiture neutre** comprend deux parties:

- 1) Une formation théorique
- 2) Un test écrit

**pour les chauffeurs voiture neutre s'agit-il la même formation et test écrit comme pour des chefs d'équipe.**

La formation **chef d'équipe/directeur sportif** comprend trois parties :

- 1) Une formation théorique
- 2) Un test écrit
- 3) Une période de stage : le candidat chef d'équipe/directeur sportif fera un stage pendant 5 épreuves (inter)nationales à l'exception d'étapes contre-la-montre (d'abord 2 courses stage d'observation en tant que passager suivies de 3 courses au volant), (portant une licence provisoire) sous la direction d'un chef d'équipe/directeur sportif expérimenté qui dispose d'une licence. Ce chef d'équipe/directeur sportif expérimenté doit disposer d'une licence de chef d'équipe/directeur sportif depuis au moins 2 ans. A l'issue de chaque épreuve, le candidat chef d'équipe sera évalué par son accompagnateur de stage et également par le Président du Jury. La durée du stage ne peut dépasser 2 saisons cyclistes.